



## Centre d'études juridiques et politiques

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre d'études juridiques et politiques. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02030696

**HAL Id: hceres-02030696**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030696>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre d'Études Juridiques et Politiques

CEJEP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Dominique Maillard Desgrées du Loû, président  
du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre d'Études Juridiques et Politiques

Acronyme de l'unité : CEJEP

Label demandé : EA

N° actuel : EA 3170

Nom du directeur (2016-2017) : M<sup>me</sup> Agnès MICHELOT

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M<sup>me</sup> Agnès MICHELOT

## Membres du comité d'experts

Président : M. Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU, Université Paris Descartes

Experts :

- M. Philippe BILLET, Université Jean Moulin - Lyon 3
- M<sup>me</sup> Sylvie HENNION, Université Rennes 1 (représentante du CNU)
- M<sup>me</sup> Aude LAQUERRIERE-LACROIX, Université de Reims Champagne-Ardenne
- M. Christophe VERNIERES, Université Grenoble-Alpes

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Sébastien BERNARD

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Xavier FEAUGEAS, Université de La Rochelle

Directeur adjoint de l'École Doctorale :

M. Jacques BOUINEAU, ED n° 88, « Droit et Science Politique Pierre COUVROT »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Études Juridiques et Politiques (CEJEP, EA (Équipe d'Accueil) 3170) a été créé en janvier 2011. Il a succédé au Centre d'Études Juridiques de La Rochelle, (CEJLR, équipe d'accueil depuis 1999 : EA 3170) et a intégré, en 2013, des chercheurs issus de l'Institut Pierre Pescatore « Droits, Libertés, Europe et Globalisation » (EA 3818) qui a disparu. Le CEJEP regroupe la quasi-totalité des enseignants-chercheurs de droit privé et de droit public de la faculté de droit, de science politique et de gestion de l'Université de La Rochelle.

Pour accomplir leurs recherches en droit privé, sciences criminelles, droit public et science politique, ses membres se répartissent dans trois ensembles thématiques principaux :

- « Justices et droit du procès » ;
- « Environnement et territoires » ;
- « Entreprise et assurance ».

L'unité est située dans les locaux de la faculté de droit de l'Université de La Rochelle, 45 rue François de Vaux de Foletier, 17024 La Rochelle, Cedex 1.

### Équipe de direction

La mise en place d'une direction bicéphale faisant participer un enseignant privatiste et un enseignant publiciste, faisait partie des engagements pris par l'unité pour le contrat qui s'achève. Actuellement, la directrice du CEJEP, M<sup>me</sup> Agnès MICHELOT, assure seule la direction de l'unité, après la mutation dans une autre université, en septembre 2015, de l'enseignant avec qui elle assurait cette codirection.

Le directeur (ou les co-directeurs du CEJEP) et les responsables des thèmes principaux de recherche forment un bureau. Outre la directrice de l'unité, qui est également responsable du thème « Environnement et territoire », le bureau comprend les deux responsables du thème « Justices et droit du procès » et la responsable du thème « Entreprise et assurance ».

### Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales

Domaine disciplinaire principal: SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

Sous-domaine disciplinaire principal : SHS2\_1 Droit

Sous-domaine disciplinaire secondaire : SHS2\_2 Science politique

### Domaine d'activité

Droit privé - Sciences criminelles - Droit public - Science politique

## Effectifs de l'unité

| <b>Composition de l'unité</b>  | <b>Nombre au 30/06/2016</b> | <b>Nombre au 01/01/2018</b> |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés  | 19                          | 17                          |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés   |                             |                             |
| N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)   |                             |                             |
| N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)                         | 2                           |                             |
| N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)  |                             |                             |
| N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) |                             |                             |
| N7 : Doctorants  | 27                          |                             |
| <b>TOTAL N1 à N7</b>   | <b>48</b>                   |                             |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées  | 12                          |                             |

| <b>Bilan de l'unité</b>                                   | <b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b> |
|---|--|
| Thèses soutenues  | 17   |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité |  |
| Nombre d'HDR soutenues                                    | 1  |

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Depuis 2013, le Centre d'Études Juridiques et Politiques (CEJEP) regroupe la quasi-totalité des enseignants-chercheurs de droit privé, de droit public et de science politique de la Faculté de droit, de science politique et de gestion de l'Université de La Rochelle. Cette situation permet au CEJEP d'atteindre une masse critique suffisante en termes d'enseignants-chercheurs, de doctorants et d'encadrants. Pendant la période évaluée, l'unité a compris 20 enseignants-chercheurs différents et un professeur associé. Trois enseignants l'ont quittée pour d'autres universités (2 professeurs et un maître de conférences), quatre autres l'ont rejointe (2 professeurs et 2 maîtres de conférences). Les chercheurs ont pu se répartir à parts égales entre trois thèmes principaux de recherches (dont les responsables sont identifiés), n'entraînant pas d'effet de domination numérique de l'un sur l'autre. Douze membres du CEJEP sont habilités à diriger les recherches, l'unité soutenant ses membres candidats à une habilitation à diriger les recherches (HDR).

Les trois thèmes fédérateurs, qui structurent les choix de recherches de l'ensemble et entre lesquels les chercheurs déclarent se répartir, sont les suivants :

- « Justices et droit du procès » : thème qui envisage les dimensions institutionnelles, procédurales et substantielles des questions de justice. Au 30 juin 2016, ce thème regroupait 6 enseignants-chercheurs (dont 5 HDR) ;
- « Environnement et territoires » : thème qui s'intéresse aux problématiques de droit de l'environnement, du droit du littoral et portuaire et de l'action publique territoriale. Au 30 juin 2016, il regroupait 8 enseignants-chercheurs (dont 4 HDR).
- « Entreprise et assurance » : thème permettant à une équipe de chercheurs en droit privé de participer à des projets liés au droit des affaires et de l'entreprise d'une part, et au droit des assurances d'autre part, en associant ces deux domaines dans leurs recherches. Au 30 juin 2016, il regroupait 6 enseignants-chercheurs (dont 3 HDR).

L'unité est globalement active dans la production d'une recherche de qualité, avec, sauf exceptions, une grande cohérence entre les activités de recherche et les thèmes fédérateurs auxquels les chercheurs déclarent se rattacher. Des recherches « hors thème », surtout individuelles, sont quelquefois nombreuses. Elles suggèrent parfois l'émergence de nouvelles thématiques (comme le tourisme et son droit). La contribution des enseignants-chercheurs à la recherche du CEJEP est cependant très variable selon les thèmes et les chercheurs, le rythme individuel des publications n'étant pas toujours très vif.

Un nombre honorable de thèses soutenues pendant la période (17) contribue à cette augmentation du savoir. De nombreuses thèses sont encore en préparation, se répartissant entre les différents thèmes, dont deux sous « label européen », de nature à accroître la reconnaissance de la recherche du CEJEP à l'étranger. Dans chacun des thèmes, des soutenances sont imminentes (7 au total en 2017).

Certains thèmes de recherches transversales peuvent être identifiés au CEJEP, comme la gestion des risques naturels et l'environnement, et le droit du numérique. Ces deux domaines de recherche se coulent dans la politique de recherche de l'Université de La Rochelle, ce qui a valu au CEJEP quelques succès et financements. En lien avec ces travaux, l'unité s'est insérée dans des fédérations de recherche telle la Fédération de Recherche en Environnement pour le Développement Durable (FREDD FR-3097) rattachée à l'Institut Écologie et Environnement (INEE) du CNRS ou la Fédération de recherche sur le numérique, portée par l'Université de La Rochelle depuis 2015. Le CEJEP entend poursuivre sur cette voie de la participation à la politique d'établissement.

L'insertion internationale de l'unité s'est améliorée au cours de la période 2011-2016 et les relations avec l'environnement économique et professionnel ont été maintenues et développées, notamment en lien avec des diplômes de master adossés à l'unité. Il existe une bonne synergie entre le CEJEP et les diplômes de master existant à la faculté. Les liens avec les collectivités territoriales, en revanche, restent faibles.

Le CEJEP devra réussir à renouveler sa participation à de grands projets de recherches, tels que les projets ANR (Agence Nationale de la Recherche) obtenues par l'unité au cours de la précédente période (mais qui arriveront progressivement et prochainement à leur terme), même si sa participation à d'autres programmes de recherche est d'ores et déjà assurée avec le contrat de plan État région : programmes « ECONAT » (Gestion durable des écosystèmes

et des ressources naturelles), « DYPOMAR » (Dynamiques portuaires, Milieux urbains et environnement Maritime), « NUMERIC » (Innovations numériques au service des citoyens), inscrits au contrat de plan État - Région 2015-2020. Cette participation assure le financement d'une thèse et de manifestations scientifiques.

Pour maintenir ce dynamisme, le CEJEP devra impérativement bénéficier du support d'un personnel administratif qualifié et consacré à l'unité, nécessaire au soutien à la recherche à La Rochelle comme ailleurs. La politique de gel du recrutement à l'Université empêche de compenser le départ de certains enseignants, de maintenir un seuil minimal d'enseignants titulaires de l'habilitation à diriger les recherches (HDR) et risque d'obérer la réalisation du programme de l'unité à cinq ans dans certaines de ses thématiques. La participation du CEJEP à l'École Doctorale Pierre Couvrat est également problématique dans la mesure où cette dernière est tributaire de la réorganisation de la COMUE (COMMunauté d'Universités et d'Établissements) Leonard de Vinci.